



PROCÈS-VERBAL

des opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire

Séance du 12 avril 2019

Tirage au sort pour la zone n° 7404 – Limoges

Le 12 Avril 2019, dans les locaux du ministère de la justice, sis 13 Place Vendôme – 75001 Paris, se sont déroulées, pour la zone n° 7404 – Limoges, les opérations de tirage au sort prévues par l'arrêté du 24 janvier 2017 fixant les modalités des opérations de tirage au sort prévues à l'article 53 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

Etaient présents lors des opérations de tirage au sort mentionnées au chapitre IV de l'arrêté susmentionné :

- M. Grégory DUGUÉ, rédacteur, premier secrétaire ;
- M. Thibaud BEDEL, rédacteur, second secrétaire ;
- Mme Lucile FOURNEREAU, rapporteure de l'Autorité de la concurrence ;
- Mme Véronique TRIBOUILLOIS, représentante du Conseil supérieur du notariat ;
- Mme Sophie MAITRE, magistrate judiciaire en poste au Ministère de la Justice à la Direction des affaires civiles et du Sceau.

LD LF S

TD

La séance a débuté le 12 Avril 2019 à 10... heures 49..

*
* *
*

Pour la zone considérée :

Le premier secrétaire de séance a compté29..... bulletins.

Le second secrétaire de séance a compté :

-36..... demandes de création d'offices enregistrées.
- demandes n'ayant pas donné lieu à constitution d'un bulletin, se répartissant ainsi :
 -3... demandes surnuméraires ;
 -6... demandes ayant fait l'objet d'une renonciation ;
 -1... demandes caduques.

Il a été constaté que le nombre de bulletins correspond / ne correspond pas¹ au nombre de demandes enregistrées auquel a été soustrait celui des demandes n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un bulletin.

(en cas de non-concordance, il est indiqué les vérifications auxquelles il a été procédé. Si l'anomalie persiste, il est indiqué les conséquences qui en ont été tirées).

¹ Rayer la mention inutile.

03 SN th TR

Les opérations de tirage au sort prévues au chapitre IV de l'arrêté susmentionné se sont déroulées comme suit :

(les opérations sont décrites en précisant le nom des personnes y ayant procédé. En cas d'anomalie constatée, il est indiqué les vérifications effectuées la conclusion tirée quant à la validité des opérations déjà réalisées et, le cas échéant, la nécessité de les réitérer).

Les personnes susmentionnées ont procédé / n'ont pas procédé aux opérations de tirage au sort conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 janvier 2017.

US
TB

Les demandes ayant donné lieu à la constitution d'un bulletin ont été classées comme indiqué dans le tableau ci-dessous² :

N° de zone	N° de demande	Horodatage	Classement après tirage au sort
7404	00050681	01/02/2019 14:00:18.927227	3
7404	00050950	01/02/2019 14:00:38.520668	13
7404	00051020	01/02/2019 14:00:42.682859	8
7404	00051505	01/02/2019 14:01:08.483213	25
7404	00051616	01/02/2019 14:01:14.297437	7
7404	00051880	01/02/2019 14:01:28.021298	26
7404	00051905	01/02/2019 14:01:29.105495	5
7404	00052720	01/02/2019 14:02:17.930592	16
7404	00053233	01/02/2019 14:02:51.152050	2
7404	00055378	01/02/2019 14:06:02.269730	21
7404	00055638	01/02/2019 14:06:35.268248	4
7404	00056424	01/02/2019 14:08:26.268399	23
7404	00057287	01/02/2019 14:10:50.747284	19
7404	00057722	01/02/2019 14:12:09.652834	9
7404	00058437	01/02/2019 14:14:50.316760	11
7404	00058444	01/02/2019 14:14:51.415606	6
7404	00058447	01/02/2019 14:14:51.647212	14
7404	00059885	01/02/2019 14:22:40.974554	17
7404	00060303	01/02/2019 14:25:48.851969	18
7404	00060485	01/02/2019 14:27:21.147588	20
7404	00060909	01/02/2019 14:31:14.242091	12

² Les trois premières colonnes du tableau sont pré-remplies avant le tirage au sort à partir de l'extraction de la liste mentionnée au V de l'article 6 de l'arrêté susmentionné à partir de laquelle les bulletins ont été constitués.

7404	00061969	01/02/2019 14:45:42.710881	1
7404	00067194	01/02/2019 18:16:37.749455	15
7404	00070114	01/02/2019 21:39:23.132812	22
7404	00070153	01/02/2019 21:42:27.318458	24
7404	00070663	01/02/2019 22:37:19.358371	10
7404	00071312	02/02/2019 00:40:12.764084	27

A l'issue du tirage au sort, il a été procédé aux opérations de vérification prévues à l'article 15 de l'arrêté susmentionné.

(il est fait mention du résultat de ces vérifications. En cas de non concordance entre les classements inscrits sur le procès-verbal et sur le tableau de vérification, il est procédé conformément aux dispositions de l'article 15 de l'arrêté susmentionné).

concordance vérifiée

Observations complémentaires :

(il sera fait mention, notamment, des éventuelles interruptions de séance et de la personne à laquelle la clé du local a été remise en application de l'article 17 de l'arrêté susmentionné)

néant

AD LF SN TH

La séance a été levée le 12 avril 2019 à 10... heures ...51..

*

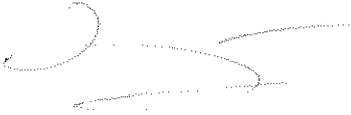
* *

Le présent procès-verbal sera publié sur le portail du ministère de la justice dédié aux officiers publics ou ministériels.

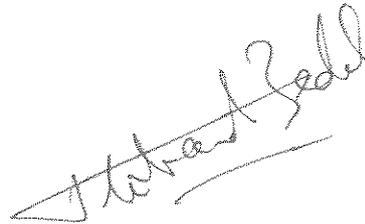
LD LF SJ W⁶ TR

Paris, le 12 Avril 2019

Le premier secrétaire



Le second secrétaire



Le rapporteur de l'Autorité
de la concurrence



Le représentant du Conseil
supérieur du notariat



Le magistrat



Zone 7404 - Limoges

Liste des demandes caduques article 51 et 52 du décret n°73-609

Date de Dépôt	Numéro demande	Zone	Motif
État néant			

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

11 AVR. 2019

Zone 7404 - Limoges
Liste des demandes surnuméraires

Date de dépôt	Numéro demande	Zone	Numéro de la première demande horodatée par ce demandeur	Date de dépôt
01/02/2019 à 14:18:51.480640	59240	7404	58437	01/02/2019 à 14:14:50.316760
01/02/2019 à 15:01:49.535473	62808	7404	58447	01/02/2019 à 14:14:51.647212
01/02/2019 à 22:39:06.604094	70685	7404	70153	01/02/2019 à 21:42:27.318458

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

1 1 AVR. 2019

Zone 7404 - Limoges
Liste des demandes ayant fait l'objet d'une renonciation

Date de dépôt	Numéro demande	Date de la renonciation	Zone
01/02/2019 à 14:10:36.927244	57213	lundi 8 avril 2019	7404
01/02/2019 à 14:14:25.558851	58345	lundi 25 mars 2019	7404
01/02/2019 à 14:49:53.571171	62211	mercredi 27 mars 2019	7404
01/02/2019 à 14:55:33.721365	62522	mercredi 27 mars 2019	7404
02/02/2019 à 03:21:22.947511	71592	samedi 23 mars 2019	7404
02/02/2019 à 12:32:22.225363	73316	samedi 30 mars 2019	7404

Le chef du bureau des officiers ministériels et de la déontologie



Eric MARTIN-HERSENT

1 1 AVR. 2019